



Bail 3 6 9 divorce arret activite

Par tatapony

Maitre je me troune vers vous pour des informations concernant mon commerce a mon nom propre

début d activite 2 juillet 2022 avec un bail 3 6 9 et séparation et divorce en cours

Je sais que le bail est resiliable au date 3 6 9 avec delais de 6 mois avant pour denonce la resiliation avec un courrie en LRAR

par contre dans mon cas de separation en vue des frais qui vont s accumuler je oreferre arreter mlon activite

Mais est il possib le de resilier selon quelles conditipons ?? avant la date anniversaire 2 juillet 2025 avec LRAR 1er janvier 2025

merci a vous maitre pour vos futurs renseignements cordialement